

23 déc 2005 -13:42

Etat des lieux de l'aide belge apportée aux victimes du tsunami

Un an après la catastrophe naturelle sans précédent qui a touché le Sud Est asiatique, le Ministre de la Coopération au Développement, Armand De Decker souhaite dresser l'état des lieux de l'aide belge apportée aux victimes du tsunami.

Un an après la catastrophe naturelle sans précédent qui a touché le Sud Est asiatique, le Ministre de la Coopération au Développement, Armand De Decker souhaite dresser l'état des lieux de l'aide belge apportée aux victimes du tsunami.

Le 22 décembre 2005 Un an après la catastrophe naturelle sans précédent qui a touché le Sud Est asiatique, le Ministre de la Coopération au Développement, Armand De Decker souhaite dresser l'état des lieux de l'aide belge apportée aux victimes du tsunami. Outre l'incroyable élan de solidarité de la population belge qui a permis de récolter 50 millions d'euros, les autorités belges se sont engagées, dans les jours qui ont suivi le tsunami, à hauteur de 30 millions d'euros. En ce qui concerne le budget de la Coopération au Développement, les montants engagés s'élèvent à 20 millions d'euros : 5 millions d'euros pour l'aide alimentaire et 15 millions d'euros pour la reconstruction. Outre ces 20 millions d'euros, 5 millions d'euros ont été engagés par les Affaires étrangères au titre de l'aide d'urgence, et 5 millions d'euros ont été engagés par les autres départements (Défense, B-Fast, Police fédérale) et par les entités fédérées. Les 5 millions d'aide alimentaire ont été octroyés principalement au secteur de la pêche et de l'agriculture en Indonésie, au Sri Lanka, et en République des Maldives, via la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) et le PAM (Programme Alimentaire Mondial). Les 15 millions prévus pour la reconstruction seront échelonnés sur 3 ans. Voici les projets subsidiés par la Coopération belge pour la reconstruction en 2005, ainsi que ceux annoncés à ce jour pour les années 2006 et 2007 : Projets subsidiés en 2005 :- location d'un avion Antonov pour le transport de matériel utilisé par les militaires belges dans le Sud du Sri Lanka (321.950 euros) ;- aide apportée aux Seychelles via la FAO dans le secteur de la pêche et de l'agriculture (440.000 euros) ;- projet de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) visant à développer des activités économiques dans deux régions de l'Est du Sri Lanka (1.326.825 euros) ;- participation au Trust Fund de la Banque Mondiale pour la reconstruction d'Aceh en Indonésie (1ère tranche : 2.000.000 euros) ;- aide apportée à la République des Maldives via le PNUD (Programme des Nations-Unies pour le Développement) dans le secteur de la pêche (630.142 euros) ;- contribution à la Mission d'Observation de l'Union Européenne à Banda Aceh en Indonésie (150.000 euros). Projets prévus pour 2006- soutien à la Croix-Rouge de Belgique pour son projet de construction de maisons au Sri Lanka (1.500.000 euros) ;- participation au Trust Fund de la Banque Mondiale pour la reconstruction d'Aceh en Indonésie (2ème tranche : 2.000.000 euros) ;- contribution au projet d' « Early Warning System » de l'UNESCO (100.000 euros). Projets prévus pour 2007 :- participation au Trust Fund de la Banque Mondiale pour la reconstruction d'Aceh en Indonésie (3ème tranche : 4.000.000 euros). La Belgique a été l'un des premiers pays à envoyer des secours sur place. Le 29 décembre un Airbus de la Défense chargé de matériel de premiers secours atterrissait au Sri Lanka, permettant de rapatrier à Bruxelles plus de 120 touristes européens. Au mois de juin, six mois après la catastrophe, le Ministre Armand De Decker et S.A.R. la Princesse Astrid ont mené une mission conjointe au Sri Lanka et en Thaïlande afin d'évaluer l'état d'avancement de l'aide belge sur le terrain et de déterminer les besoins des populations locales.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be